

**RESTRUCTURATION DU MULTI EQUIPEMENT SAINT-MERRI  
16, RUE DU RENARD – 75004 PARIS  
COMMUNICATION ET INFORMATION 09**

**14/09/18**

|                    | Adresse  |
|--------------------|--|
| MAITRISE D'OUVRAGE | DCPA - SAMO – Conducteur d'opération<br>8, Avenue de la Porte d'Ivry – 75013 PARIS |
|                    | Laboratoire de la ville de Paris   |
|                    | Mairie du 4ème   |
|                    | DASCO – Direction gestionnaire<br>25, blvd Bourdon, 75004 Paris                    |
| MOE                | URBANE KULTUR  |
| TR<br>EP<br>DPC    | BOUYGUES   |
| ECOLE              | DIRECTEURS   |
|                    | FCPE – PARENTS D'ELEVES  |
|                    | REV  |

**Gestion des nuisances**

Les écoles Saint Merri et Renard étant en fonctionnement pendant la durée de restructuration du multi-équipement Saint-Merri, une réunion pour rendre compte de la co-activité école / chantier se tiendra sur site tous les deuxièmes jeudis du mois à 14h. Elle a pour but de rendre compte de la gestion des nuisances et d'apporter des réponses aux questions éventuelles des directeurs d'écoles, des parents d'élèves et de leurs représentants et des services de la DASCO.

> **La prochaine réunion se tiendra le 12/10/18 à 13h30.**

### **Avancement des travaux de l'école :**

> Les mois de juillet et d'août ont permis l'avancement des travaux de l'école :

- les façades sur cours au R+2 et au R+3 ont été remplacées par des façades en chêne huilé
- les garde-corps en maille inox ont été mis en oeuvre
- les bétons ont été traités (sauf les sous-faces des cours)
- les châssis entre la piscine et les cours ont été remplacés
- la loge du gardien a été réalisée et est en fonctionnement
- le hall d'entrée partiel a été refait (mise en oeuvre du faux-plafond et des luminaires, mise en oeuvre du caoutchouc et mise en oeuvre de la façade vitrée en inox)
- la cloison CF bois entre le gymnase et le futur hall d'entrée de l'école a été réalisée
- la CTA (hormis le refroidissement) est en fonctionnement depuis la rentrée
- Des reprises d'étanchéité dans les cours ont été réalisées par la SLA
- l'étanchéité de la toiture terrasse et les renforcements structurels ont été réalisés

> Des travaux de l'école seront finalisés lors des vacances de la Toussaint :

- restitution du R+1
- restitution du hall d'entrée de l'école dans sa totalité
- mise en peinture des sous-faces de dalles dans les cours
- végétalisation de la toiture-terrasse

> Les façades du R+4 seront remplacées à l'été 2019

### **Avancement des travaux :**

> SS2 : les cabines des bains-douches sont en cours de pose. Le CPCU sera en fonctionnement pour la période de chauffe.

> SS1 : la faïence et le carrelage sont pratiquement terminés, la façade CF bois (séparation entre les halls d'entrée et le gymnase) est en cours de finition

> RDC : le faux-plafond de la piscine est terminé, le carrelage et la faïence va débiter

> R+1 : le mobilier des bureaux et les revêtements de sol ont été posés. Le faux-plafond est en cours.

> Toiture-terrasse : la pose du platelage bois est en cours

### **Qualité de l'air :**

> Une nouvelle campagne de mesures d'air s'est tenue semaine 36. Les résultats ne sont pas encore connus.

### **Nuisances :**

- > Des bruits de perceuses sont perçus dans l'école pendant les horaires de classe. La directrice de l'école nous informe que ni les élèves, ni les enseignants ne se plaignent du bruit. Lorsque des bruits ponctuels plus forts sont entendus, les directeurs d'écoles prennent directement contact avec l'entreprise Bouygues.
  
- > Une odeur de colle a été ressentie le jour de la rentrée. Cette odeur est due à l'intervention de la voirie pour décaper un poteau extérieur de l'école et n'a pas de lien avec le chantier.
  
- > De la poussière et des déchets divers ont été constatés dans l'école à la rentrée, malgré le nettoyage au karcher de l'entreprise Bouygues avant la rentrée. Un nouveau nettoyage au karcher a été réalisé par les agents d'entretien.
  
- > Le périscolaire a toujours lieu « hors-les-murs » le mercredi après-midi, permettant à l'entreprise d'intervenir dans l'école et de réaliser des ouvrages plus bruyants. Cette disposition sera maintenue jusqu'à la fin du chantier.